



Conseil d'établissement

Procès-verbal

7 octobre 2019
18 h 30, local de musique

Personnes présentes :

Mme Claudine Bédard
Mme Maryse Gaudreau, commissaire
Mme Anne-Marie Laverdure
Mme Marie-Eve Nadeau
Mme Julie Sage

Mme Mélanie Boutet, présidente
Mme Louisa Khennache, directrice
Mme Kyriam Martin-Dubreuil
Jean Phillips Fonkam Nanga
Mme Manon St Pierre, enseignante

Personnes absentes :

Karine Cliche, substitut

1. PROCÉDURES STATUTAIRES

1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
Le quorum est respecté, la réunion peut commencer.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU LUNDI 7 OCTOBRE 2019
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

Proposé par Claudine Bérard.
Appuyé par Mélanie Boutet.

1.3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MARDI 3 SEPTEMBRE 2019
Modification au point 3, 3^e paragraphe, modifier M. Sage par Mme Sage.
Enlever le « s » au mot « rencontre » dans le 4^e paragraphe du point 3.

Proposé par Julie Sage.
Appuyé par Claudine Bédard.

1.4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 3 SEPTEMBRE 2019

La sortie au cinéma s'est bien déroulée, nous avons deux policiers à moto qui fermaient les passages piétons pour que nous n'ayons pas à attendre plusieurs lumières pour traverser. La seule chose négative est que la matinée a été longue pour les enfants puisqu'ils n'ont pas pu manger de collations et qu'ils avaient très faim.

2. POUR ADOPTION

2.1. NOMMER UN MEMBRE SUR LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSRS

Julie nous explique que ce sont des rencontres mensuels qui commencent à 9 h et qui durent 2 h – 2 h 30. Les rencontres ont lieu le 3^e mercredi du mois et il y a plein de comités pour favoriser les échanges entre parents sur ce qui se déroulent dans la commission scolaire et dans les différentes écoles.

Julie Sage et Marie-Eve Nadeau seront les membres du comité de parents, elles se partageront les rencontres selon leurs disponibilités.

2.2. PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2019-20

Présentation par la direction du plan travail (voir annexe) qui a été fait suite à la consultation des parents l'an dernier. Le projet éducatif travaillé l'an dernier sera effectif jusqu'en 2022, mais, à tous les ans, nous revoyons les objectifs à mettre en évidence pour les élèves.

Mélanie demande s'il y a des mesures de mises en place pour réduire l'anxiété. Claudine et Louisa expliquent que lors des retours au calme, il y a du massage, du coloriage, du yoga. Les élèves choisissent le moyen qui leur correspond le mieux après un enseignement du professeur en début d'année.

Jean Phillips demande ce qui favorise qu'un élève soit en classe multi-niveau. Claudine et Louisa expliquent que c'est surtout les élèves qui sont autonomes qui sont mis dans les groupes multi-niveau puisqu'il faut un bon niveau de concentration et d'autonomie pour qu'un élève soit au travail pendant que la professeure enseigne à un autre groupe.

2.3. PRÉSENTATION DES MESURES DÉDIÉES

La direction présente les cibles d'apprentissages aux membres du conseil d'établissement pour que nous comprenions mieux la distribution du budget dans les mesures dédiées.

Louisa nous présente les montants que le ministère verse à l'école, ces montants sont officiels et ne changeront pas. Nous parlons donc des mesures dédiées suivantes : Aide aux parents, école inspirante, saines habitudes de vie, prévention de la violence, livre de bibliothèque, livre jeunesse, contenu sur la sexualité. Les montants versés par le ministère sont très encadrés, l'aide aux devoirs doit être utilisé pour du salaire ou des ateliers, école inspirante pour des activités et etc. (voir annexe).

Louisa explique que normalement nous recevons les certifications budgétaires en septembre et nous présentons le budget à ce moment-ci de l'année, mais cette année la CSRS modifie la façon de faire. Nous aurons la certification budgétaire à la mi-novembre et le dépôt des autres mesures à ce moment-là.

- 2.4. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES, S'IL Y A LIEU
Maternelle : Visite à la caserne de pompier au mois de mai
 Visite de fin d'année à la Ferme du Bassin

3^e-4^e-5^e-6^e année : Pièce de théâtre au Petit Théâtre

Proposé par Kyriam Martin-Dubreuil.
Appuyé par Anne-Marie Laverdure.

3. POUR CONSULTATION

- 3.1. DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
18 novembre
3 février
30 mars
11 mai
8 juin

4. AFFAIRES NOUVELLES

- 4.1. NOUVELLES DE L'ÉCOLE
Maison du cinéma

La sortie au cinéma s'est bien déroulée, nous avons deux policiers à moto qui fermaient les passages piétons pour pas que nous ayons à attendre plusieurs lumières pour traverser. La seule chose est que la matinée a été longue pour les enfants qui n'ont pas pu manger de collations.

Camp des 6^e

Le camp s'est très bien déroulé, aux dires de Manon c'est la meilleure sortie au camp à ce jour. La nourriture était excellente, les liens entre les élèves se sont resserrés et les activités ont été très intéressantes.

- 4.2. NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

C'était la semaine de déclaration la semaine dernière. Nous avons déclaré 56 élèves à statut régulier au service de garde pour l'année scolaire 2019-2020. Nous avons une période de devoirs de 30 minutes pour les élèves de 2^e à 4^e année et comme nous ne donnons pas de devoirs à l'école ce sont les leçons à réviser et sinon de la lecture calme.

- 4.3. NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTENCE
Aucune nouvelle à partager.

4.4. NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

La prochaine réunion est mercredi.

4.5. NOUVELLES DE LA FONDATION

La première rencontre a eu lieu et des actions auront lieu sous peu. Karine Cliche a présenté un projet de vente de sacs réutilisables en tissu comme campagne de financement pour la fondation et les membres de la fondation ont approuvés et la vente sera le 26 novembre. La ristourne pour l'école est de 30 %.

Il y aura aussi la soirée cinéma qui aura lieu le 5 décembre à l'école.

4.6. NOUVELLES DE LA COMMISSAIRE

Le projet de loi est tombé et le 29 février 2020 sera la date butoir pour l'abolition des commissions scolaires pour les transformer en centre de services. Dès le 15 janvier, il y aura des appels de candidatures pour des parents désirant siéger sur un conseil d'administration. Le CA sera composé de 8 parents, 4 membres du personnel et 4 personnes de la communauté et le CA siègera sur l'ensemble du territoire de la CSRS. Cette loi impactera 37 lois et nous aurons plus de détails d'ici au 15 janvier. Il n'y a rien qui spécifie que nous aurons un CA par commission scolaire, ça pourrait être un CA pour l'Estrie (donc 3 commissions scolaires).

5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AUTRES SUJETS

Présentation de projet par des élèves de 6^e année

Dans le cadre du projet entrepreneuriat, les élèves de 6^e année de la classe de Manon souhaite faire une friperie au cours du mois de mai. Une lettre sera envoyée aux parents pour demander des articles usagés, mais pas trop. Ils demanderont de 0 \$ à 10 \$ par article, non pas pour faire de l'argent, mais pour payer les frais encourus pour la remise à neuf de certains articles. Le projet entrepreneuriat est piloté par les élèves, mais supervisé par l'enseignante. La soirée friperie sera faite dans le gymnase, mais les dons resteront entreposés dans l'école. Le but des élèves en participant à « Oser entreprendre », qui est un projet du ministère de l'Éducation, est d'aller chercher un financement de 750 \$ pour la sortie de fin d'année à Montréal.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20 h 46.

Proposé par Julie Sage.

Appuyé par Manon St-Pierre.

Mélanie Boutet
Présidente du conseil d'établissement

Louisa Khennache
Directrice